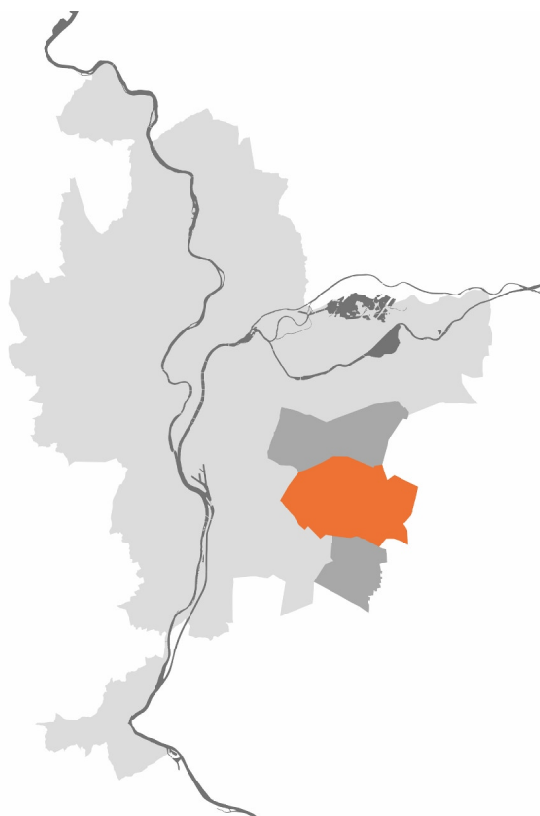


MODIFICATION N°4
Approbation 2024

SAINT-PRIEST

RÈGLEMENT

C.3.3 Éléments Bâtis Patrimoniaux



Propos introductifs

Patrimoines, identités et valeurs

Au-delà d'un patrimoine remarquable, reconnu et préservé par différents outils relevant de l'Etat ou des collectivités (Sites Patrimoniaux Remarquables ou Monuments Historiques) se développe un patrimoine plus discret, dit ordinaire. Il est souvent présent dans notre environnement mais est peu remarqué et s'incarne en des formes matérielles et immatérielles diverses. Il s'agit d'un patrimoine pluriel, contrasté et vivant. Souvent méconnu, sa disparition laisse pourtant des séquelles et de son absence naît un manque.

Là où le patrimoine exceptionnel est unique, remarquable et assimilable à un chef d'œuvre, le patrimoine ordinaire est pluriel. Ce dernier existe dans sa relation au local et non pas dans une représentativité, une exemplarité, un prestige architectural. Patrimoine plus commun, attaché au quotidien, il est le témoignage de l'histoire d'un territoire, de son développement et de ses transformations.

L'enjeu de sa révélation est donc primordial, d'autant qu'il souffre d'une grande fragilité, due à son caractère ordinaire mais également à la pression de contextes urbains en forte mutation. A ce titre, le PLU-H joue un rôle de transmission d'un héritage à intégrer dans la construction de la ville de demain.

Identification et reconnaissance, révéler le patrimoine ordinaire

La méthode d'identification des éléments patrimoniaux a été uniformisée sur les 59 communes de la Métropole de Lyon. Toutefois, ce recensement ne prétend pas à l'exhaustivité et traduit plutôt une représentativité, au regard de la diversité et de la richesse des territoires.

Il importe d'élargir le regard sur le patrimoine et sa place dans la ville. Il est également nécessaire d'avancer avec discernement en étant vigilant aux excès ; tout ne peut être patrimoine, puisque tout ne fait pas sens et ne se distingue pas du point de vue de l'intérêt collectif.

La diversité des paysages induit des formes urbaines nombreuses et variées. En conséquence, les typologies sont multiples. L'architecture résidentielle, qu'elle soit sous forme individuelle ou collective, est très présente et constitue l'une des principales catégories de patrimoine ordinaire qui se démarque par sa forte présence, son échelle « du quotidien », sa valeur sociale et mémorielle... Fortement mutables au regard de leur modestie, ces typologies n'en restent pas moins des marqueurs du paysage urbain et peuvent aussi constituer des inspirations pour les nouvelles constructions. Constitutifs du bien commun, ces ensembles servent l'intérêt collectif et sont porteurs de valeurs mémorielles, identitaires voire exemplaires. Certains d'entre eux correspondent à un milieu urbain, d'autres appartiennent à un patrimoine vernaculaire plutôt de type rural qui rappelle le quotidien d'un temps passé.

Les travaux de la Conservation du patrimoine du Département du Rhône (anciennement préinventaire des monuments et richesses artistiques) et du Service Régional de l'Inventaire ont largement alimenté les descriptifs des éléments identifiés ; tout comme certains ouvrages réalisés par les communes, associations communales, ou encore le syndicat mixte des Monts d'Or par exemple, qui ont servi de sources d'information.

Une démarche non exhaustive et un parti-pris

Le parti-pris a été d'identifier des ensembles en privilégiant la traduction en périmètre d'intérêt patrimonial de ceux potentiellement plus menacés par l'évolution urbaine ou plus représentatifs du territoire, de la diversité des formes urbaines dans les secteurs où celle-ci est porteuse de valeurs d'identité. Ainsi, tous les secteurs patrimoniaux n'ont pas été systématiquement identifiés en PIP mais peuvent parfois faire l'objet d'une attention particulière en termes d'outils réglementaires, de type zonage, outils graphiques...

Ils délimitent des ensembles urbains, bâtis et paysagers constitués et cohérents.

Guide de lecture et mode d'emploi

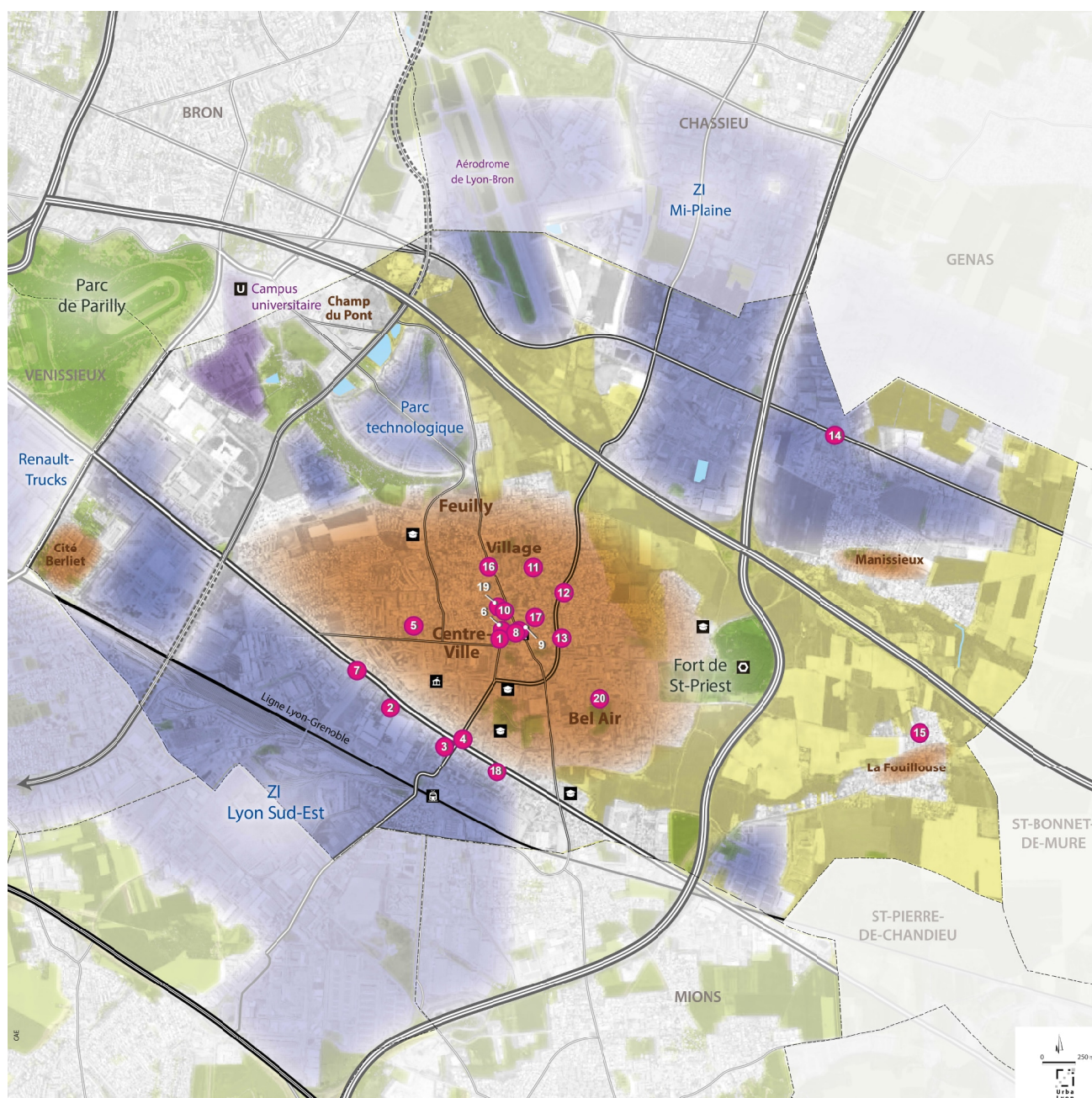
Dans ces périmètres, la collectivité souhaite sensibiliser toute intervention au respect de l'identité des quartiers, pour promouvoir une stratification du paysage urbain tout en conciliant innovation, créativité et respect de la ville existante. Les périmètres d'intérêt patrimonial sont à la fois une règle et des outils d'information et de dialogue entre la collectivité et les porteurs de projet, fondé, non seulement sur la règle, mais aussi une recherche qualitative à partir d'une connaissance partagée.

Chacun de ces PIP fait l'objet d'une fiche d'identification. Celle-ci précise les caractéristiques essentielles qui fondent l'intérêt patrimonial de ces ensembles. Elle comporte également des prescriptions qui visent à guider tout projet pour ces ensembles, pour concourir à mettre en valeur et révéler les caractéristiques patrimoniales de l'ensemble identifié.

Pour aller plus loin

- Le rapport de présentation, tome 1-partie 3, les *formes et qualités urbaines, le patrimoine bâti : un socle pour un développement urbain respectueux des « identités » locales* ;
- Le rapport de présentation, tome 3-partie 4, le *défi environnemental : aménager un cadre de vie de qualité en alliant valeur patrimoniale, nouvelles formes urbaines et offre de service et d'équipement* ;
- Le règlement, chapitre 4, *qualité urbaine et architecturale, définitions et règles*.

Localisation des éléments bâtis patrimoniaux (EBP)



LEGENDE

VOCATION



Centralité



Agricole



Economique



Naturelle



Equipement



Élément Bâti Patrimonial

ELEMENTS REPERES



Lieu cultuel



Mairie



Fort et site militaire



Hopitaux



Université



Lycée/Collège



Equipement



Gare

Elément Bâti Patrimonial

3, boulevard François Reymond

Références

Typologie : Corps de ferme

Valeurs :

- Social et usage
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble bâti est implanté à proximité du site du château de Saint-Priest.
- L'ensemble se compose de plusieurs corps de bâtiments implantés en U autour d'une cour.
- Le corps de logis principal est situé parallèlement à la voie, en retrait d'alignement. Il est constitué d'un long volume développé sur deux niveaux, couvert d'une toiture à deux pans. La partie au nord est couverte par une avancée de toiture. La partie au sud se compose d'une partie ouverte sur l'extérieur et correspond à l'ancien fenil, aujourd'hui transformé (en partie en pièce à vivre, en partie en balcon-espace extérieur).
- Ce volume est connecté à la rue, par une ancienne dépendance implantée perpendiculairement à lui. Elle offre un pignon sur le boulevard F. Reymond.
- Implanté dans l'axe de perspective de la montée de la Carnière, l'ensemble bâti est fortement perceptible dans le paysage.
- L'ensemble bâti adopte une architecture fonctionnelle, liée à ses fonctions rurales. Il possède donc une facture modeste, sans modénature ni décor. Seuls les encadrements de baies en pierre animent la façade et témoignent du caractère historique du bâtiment.
- Exemple de l'architecture locale situé en plein cœur du village, cet ensemble bâti témoigne du passé rural de la commune.
- Il a récemment fait l'objet d'une requalification en résidence de tourisme et d'une opération immobilière à l'arrière de la parcelle (construction d'un immeuble collectif).
- La parcelle est circonscrite par un mur de clôture percé d'un portail à piles en pierre et vantaux métalliques festonnés. Le mur est flanqué de dépendances, implantées dans la longueur.

Prescriptions

Eléments à préserver : l'ensemble bâti (volume principal et dépendances), mur d'enceinte et portail.



Références

Typologie : Villa**Nom :** Ancien Arsenal**Valeurs :**

- Social et usage



Caractéristiques à retenir

- Cette maison, construite dans les années 1950, s'implante au cœur de l'ancien Arsenal (ou ancienne caserne Chabal). Elle marque l'entrée dans le site, dans le prolongement des pavillons d'entrées. Elle constitue ainsi un bâtiment fonctionnel, intimement lié à l'activité du site.

- De plan quasi carré, elle se développe sur deux travées et deux niveaux, surmontés d'un niveau de comble ajouré par une lucarne. L'entrée se fait par un petit porche ajouré par deux baies cintrées. La façade ouest possède une avancée accueillant un espace ressemblant à un bow-window surmonté d'un balcon.

- De facture modeste, elle ne possède pas d'ornementation particulière, hormis des garde-corps à balustres.

- La maison est entourée d'un espace végétalisé, concourant à sa mise en scène.

- On entraperçoit la maison depuis la rue Aristide Briand

- Pour mémoire : après l'arrivée de la gare et de la voie ferrée au début du XXe siècle, l'implantation des usines Maréchal et de ses cités ouvrières représentent dans les années 1920 une étape importante du développement du secteur de la Gare et de l'Arsenal.

L'usine marque aussi fortement l'histoire industrielle de l'est lyonnais et de l'agglomération lyonnaise.

L'activité de l'usine perdure jusqu'au milieu des années 1960. Le site, en partie conservé, retrouve ensuite une nouvelle vie économique avec l'aménagement du parc d'activités Aristide Briand. L'Armée récupère également une partie des terrains pour y installer un détachement militaire (7ème régiment du ERGM).

Dans les années 1970-80, l'occupation du secteur de l'Arsenal s'achève, principalement avec des activités économiques qui investissent tout l'espace entre la route d'Heyrieux et la voie ferrée.

Aujourd'hui, l'ancienne usine Maréchal marque encore fortement le paysage de cette partie de la ville de Saint Priest .

Prescriptions

Elément à préserver : la maison

Références

Typologie : Bâtiment scolaire (groupe scolaire, école...)

Nom : Groupe scolaire Edouard Herriot

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Ce groupe scolaire a été construit dans les années 1950 sur une parcelle d'angle, au carrefour de la rue Aristide Briand et de l'avenue de la Gare. Cette situation géographique lui confère une forte visibilité depuis l'espace public.
- Il s'implante parallèlement à l'avenue de la Gare, en fond de parcelle, précédé par une cour, circonscrite par une allée de platanes, lesquels sont fortement perceptibles depuis l'espace public.
- Le bâtiment se démarque par son volume long et étroit. Il se développe sur quatre niveaux et possède une composition symétrique : quatre travées de baies jumelées se répartissent respectivement de part et d'autre d'une travée centrale mise en valeur par un porche de plain-pied en saillie sur la cour. La travée axiale bénéficie d'un traitement particulier : elle n'est pas ajourée comme les autres travées et possède en son centre une horloge, sous laquelle est apposée l'inscription de « groupe scolaire » en lettres découpées, surmontant une plaque sculptée ainsi qu'une trame de petits carreaux de verre.
- L'architecture est soignée mais relativement modeste, principalement marquée par l'horizontalité des lignes (baies rectangulaires, bandeau filant, auvent développé dans la longueur...).
- Les façades nord et sud sont flanquées chacune d'une tour ronde intégrée, desservant les escaliers. Le traitement de ces tours contraste avec le parti-pris horizontal du bâtiment puisque les baies sont fortement marquées par la verticalité des trames.
- Le groupe scolaire a récemment fait l'objet d'une restructuration et d'une rénovation énergétique, avec une isolation par l'extérieur.
- Le bâtiment possède une architecture typique des années 50.
- Par sa morphologie linéaire et ses tours sur les façades latérales, par ses boisements et son emplacement, ce bâtiment constitue un véritable repère dans le paysage du carrefour.

Prescriptions

Elément à préserver : le bâtiment



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison de maître est implantée sur une parcelle d'angle, au carrefour de la route d'Heyrieux et de la rue Henri Maréchal. Cet emplacement lui confère une forte visibilité depuis l'espace public. La maison de maître s'implante en fond de parcelle, précédée par une cour en partie végétalisée, contribuant à sa mise en scène.
- La propriété est présente sur le cadastre napoléonien de 1831. Elle était autrefois accompagnée d'un jardin boisé développé au nord. Il a depuis été loti par différentes constructions, toutefois les cèdres témoignent encore de ce lien. Ils sont d'ailleurs perceptibles depuis la rue Henri Maréchal.
- La maison se développe sur trois niveaux et six travées latérales. Elle est coiffée d'une toiture à quatre pans, couverte de tuiles. L'architecture est soignée mais relativement modeste (décor de chaînage d'angle harpé, feston de toiture...).
- Des platanes sont placés en limite est de la propriété, contribuant à la qualité paysagère de la cour.
- Des dépendances développées dans la longueur sont implantées en limite ouest de la propriété. Elles sont aujourd'hui occupées par des commerces donnant sur la rue Henri Maréchal.
- La parcelle est close par un mur bahut surmonté d'une clôture métallique barreaudée, percé d'un portail à piles en pierre et vantaux métalliques de même facture que la clôture.
- La propriété participe à la qualité du carrefour.

Prescriptions

Élément à préserver : la maison, le portail et le système de clôture

Références

Typologie : Corps de ferme

Valeurs :

- Social et usage
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Ce corps de ferme est implanté perpendiculairement à la rue Gambetta. Autrefois entouré de terres agricoles, il est aujourd'hui intégré dans un contexte pavillonnaire.
- Il adopte un plan en L avec un long volume perpendiculaire à la voie (le corps de logis principal), développé sur deux niveaux et un autre volume plus petit organisé en équerre (la grange). De facture modeste, ce bâtiment construit en pierre et pisé, répond à une architecture fonctionnelle.
- Il constitue un bel exemple caractéristique de l'architecture locale liée à l'activité agricole de la commune. Elle fait écho à d'autres constructions rurales qui ponctuent la rue Gambetta (au n°15, 18...)
- La façade principale de la maison est orientée sur une cour végétalisée. La façade secondaire est quasi aveugle (des percements ont été ajoutés).
- La parcelle est close par un mur en pierre et pisé, percé d'un portail dont seules restent les piles en pierre (les vantaux ont été retirés). Un portail plus récent a été ajouté en retrait de la voie. Un appentis s'adosse au mur, côté cour.
- Ce bâtiment constitue un témoignage du passé rural de la commune.

Prescriptions

Éléments à préserver : le bâtiment en L, le mur avec les piles du portail

Elément Bâti Patrimonial

9, boulevard François Reymond

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Cette maison est implantée en front de rue, perpendiculairement au boulevard François Reymond, dans un tissu discontinu. Sa façade principale est tournée sur une cour végétalisée.
- Elle se développe sur une parcelle en longueur, occupée au sud par d'autres constructions, également développées dans la profondeur (un corps principal de type habitation sur rue, et des dépendances à l'arrière). Le jardin quant à lui se développe à l'ouest de la parcelle.
- La maison s'inscrit dans un petit ensemble de constructions anciennes, qui rythment la façade ouest de la rue.
- La maison occupe un volume rectangulaire, d'une travée de large et qui s'étend sur trois niveaux. La façade côté cour se développe sur trois travées. La maison possède une architecture soignée mais modeste. La façade nord quant à elle est borgne.
- La cour est fermée par un portail métallique festonné, doublé d'une végétation débordante sur l'espace public, participant à la qualité paysagère de la rue.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison et le portail

Références

Typologie : Villa contemporaine

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison s'implante dans un tissu hétérogène, en retrait d'alignement, de façon discontinue.
- De volume quasi carré, elle se développe sur trois travées verticales et deux niveaux. Elle est coiffée d'une toiture terrasse avec une avancée de toiture en casquette sur la façade principale. La façade arrière, orientée au sud possède une volumétrie plus complexe avec des jeux de hauteurs et de saillies selon les niveaux.
- Construite dans les années 1930, selon une influence architecturale Art Déco, elle fait écho par son style à la maison du peuple.
- La maison est précédée de platanes qui rythment le frontage privé et participent à la végétalisation, perceptible depuis l'espace public.
- La maison est circonscrite par un mur bahut en béton surmonté d'une clôture grillagée qui par sa transparence participe à la lecture du bâtiment depuis l'espace public.
- Cette maison constitue un repère dans le paysage urbain, par son architecture et sa valeur paysagère.

Prescriptions

Elément à préserver : le volume principal de la maison.



Références

Typologie : Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine
- Paysagère
- Historique



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble composé d'un bâtiment, d'un mur d'enceinte et d'un portail sont les témoignages d'une ancienne grande propriété dont le parc a été loti par des immeubles de collectifs dans la partie nord de la parcelle. La propriété est présente sur le cadastre napoléonien de 1831.
- Le bâtiment principal, adoptant un plan en L, s'implante en front de rue. Il se développe sur deux niveaux, surmontés d'un niveau de comble ajouré et sur trois travées verticales. Il possède une architecture soignée mais modeste. Les encadrements et chainages d'angle en pierre ont été laissés apparents. Le niveau de la rue ayant été abaissé, le seuil de la porte est surélevé par rapport à la voie.
- A l'arrière de ce bâtiment, sont implantés, dans le prolongement de ce premier volume, des dépendances élevées sur deux niveaux qui donnent sur une cour. Leur structure en pans de bois est apparente.
- Au volume principal s'est greffé un bâti contemporain, percé d'un porche permettant d'accéder à la cour à l'arrière. Ce bâtiment est implanté en retrait d'alignement, ayant ainsi permis la préservation du portail remarquable, composé de piles en pierre de taille, à chapiteaux sculptés et vantaux en fer forgé. Le portail est accompagné d'une porte piétonne de même facture.
- Le portail est prolongé par un long mur en pierre (appareillage grossier de pierre et galets).
- La propriété possédant une valeur historique, est encore lisible grâce à la permanence d'une partie du portail, du mur en pierre, ainsi que de la maison en front de rue. Bien que loti, le parc est encore lisible, notamment grâce à la permanence d'arbres d'intérêt remarquable, notamment des cèdres, qui participent activement à la qualité paysagère de cette rue.

Prescriptions

Éléments à préserver : le bâtiment en L, prolongé par les dépendances dans la cour, le portail et le mur



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette propriété s'implante sur une parcelle d'angle, au carrefour de la Grande Rue, de la montée de la Carrière et du boulevard François Reymond. Les bâtiments sont implantés en front de rue, à l'est (maison de maître) et dans l'angle sud-est (dépendance) de la parcelle. Cette implantation confère aux bâtiments une forte visibilité depuis l'espace public.
- La maison est implantée parallèlement à la voie. Le bâtiment se développe sur deux niveaux (surmontés d'un niveau de comble ajouré par de petits fenestrons) et cinq travées verticales (la plus au nord possédant un niveau de moins). Les systèmes de toiture sont plus complexes que le volume du bas. Le volume central est coiffé d'une toiture à quatre pans, couverte de tuiles, tandis que la travée nord est surmontée d'un jeu de deux toits à deux pans en tuiles. En revanche, l'angle sud-est possède une toiture en pavillon, couverte d'ardoises et flanquée d'une cheminée bicolore à décors de brique et avec épis de faitage. Cette couverture agit comme un repère dans le paysage urbain. La maison est de facture modeste, sans ornementation ni modénature. Seuls les encadrements de baies sont soulignés.
- La dépendance est située montée de la Carrière et possède un caractère structurant. Elle se développe sur deux niveaux et trois travées de large. Elle est couverte d'une toiture à demi-croupe. Le bâtiment est de facture modeste, marqué uniquement sur le pignon est par un entablement arqué en briques.
- La propriété est circonscrite par un mur de clôture, percé d'un portail à piles en pierre surmontées de chapiteaux en pointe de diamant. Le portail se compose de vantaux métalliques ouvragés et ajourés.
- L'ensemble bâti est prolongé à l'ouest par un parc arboré, dont la partie ouest a été lotie par le centre socio-culturel de la Carrière. Certains boisements de qualité ont été maintenus, notamment des cèdres et participent activement à la qualité paysagère du secteur.
- Le bâtiment appartient à la ville. Il accueille notamment le centre socio-culturel la Carrière, un établissement petite enfance ainsi que les Restos du Cœur.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison, la dépendance, le mur de clôture entre les bâtiments et le portail



Elément Bâti Patrimonial

Place Bruno Polga

Références

Typologie : Bâtiment administratif (mairie, poste...)

Nom : Ancien Hôtel de ville

Valeurs :

- Social et usage
- Mémoirelle
- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Ce bâtiment est l'ancienne mairie-école de Saint-Priest, construite en 1852 par Haour, architecte à Vienne. En 1905, l'école quitte le bâtiment pour rejoindre le nouveau groupe scolaire Jean Macé et l'on décide alors d'agrandir et de rénover la mairie. Pour cela, on fait appel à l'architecte J. Lacombe, de Lyon. Les travaux d'agrandissement ont été inaugurés en 1909. Toutefois, la réalisation n'est pas conforme au projet : Lacombe avait prévu un édifice symétrique par rapport à l'axe principal. Or, un seul pavillon a été construit, ce qui offre une façade asymétrique, inachevée.
- L'aménagement de la place de l'ancienne mairie a été réalisé en même temps que la construction de l'édifice public, ayant pour vocation de contribuer à sa mise en scène.
- L'édifice, construit en pierre, s'étend sur trois niveaux, dans un volume développé dans la longueur. Le bâtiment d'origine a été agrandi au début du XXe siècle par une extension au nord, puis dans la seconde moitié du siècle, par un agrandissement à l'ouest, au langage plus contemporain jouant sur les volumes arrondis et l'usage de parties vitrées.
- Le volume d'origine, d'une longueur de cinq travées verticales, possède une architecture soignée, composée autour d'une symétrie axiale. En effet, la travée centrale possède un traitement architectural particulièrement marqué : au premier étage la baie possède un encadrement à pilastres, un balcon d'apparat et un entablement. Au dernier niveau, la travée est mise en valeur par la présence d'une horloge intégrée dans un fronton ouvragé, flanqué des inscriptions républicaines.
- Le rez-de-chaussée est rythmé par des baies cintrées, quand les autres niveaux possèdent des baies quadrangulaires. Le chaînage d'angle, le bandeau filant et les encadrements des baies participent à la qualité du bâtiment.
- Le bâtiment d'origine est flanqué au nord d'une travée possédant un traitement architectural différent, mise en valeur par un encadrement continu à pilastres présent sur tous les niveaux et une toiture en pavillon couverte d'ardoises qui coiffe l'ensemble.
- Tout au nord, l'ensemble est flanqué d'une dernière travée, au traitement beaucoup plus modeste.
- Ce bâtiment, au-delà de son architecture et de sa valeur sociale et d'usage, possède une forte présence dans l'espace public et constitue un repère dans le paysage urbain.

Prescriptions

Elément à préserver : l'ancienne mairie école et son extension du début du XXe siècle (tout le volume présent sur la place)

Références

Typologie : Corps de ferme

Valeurs :

- Social et usage
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble bâti d'origine rural s'implante sur une parcelle d'angle, au carrefour de la montée de Robelly et de l'impasse de la Moraine.
- Il se compose de deux bâtiments implantés en front de rue et organisés autour d'une cour minérale :
 - < Un corps principal organisé en L, situé dans la courbure de la montée de Robelly, correspondant au corps de logis sur rue, doublé d'un second volume à l'arrière servant de dépendance. Ce bâtiment offre des façades borgnes sur rue.
 - < Une dépendance, implantée parallèlement à la voie. Servant de grange, elle se compose d'un grand volume développé sur deux niveaux, ouverte sur l'extérieur en façade est.
- Les bâtiments sont construits en pierre et pisé. De facture modeste, ils répondent à une architecture fonctionnelle, comportant peu d'ouvertures et une absence de modénature et ornementation.
- La propriété est close sur rue par un mur d'enceinte, percé d'un portail métallique ajouré flanqué de piles en pierre.
- Les bâtiments sont accompagnés d'un jardin qui se développe au nord et d'espaces de culture à l'ouest. D'autres dépendances, de moindre intérêt, sont également présentes au nord des bâtiments principaux.
- Cet ensemble bâti, marqueur du paysage de la rue, est un témoignage du passé rural de la commune.

Prescriptions

Eléments à préserver : le volume principal, la grange et le mur de clôture avec le principe de portail afin de permettre des vues sur la cour.



Elément Bâti Patrimonial

57, rue de la Croix-Rousse

Références

Typologie : Corps de ferme

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble bâti est implanté en front de rue, perpendiculairement à la voie. Il est précédé par une cour plantée d'une allée de platanes.
- Il se compose d'un volume principal, adoptant la typologie d'une maison des champs : développé sur trois niveaux et trois travées verticales, il est coiffé d'une toiture à quatre pans couverte de tuiles. Ce bâtiment est flanqué de deux ailes latérales de moindre hauteur (un niveau en moins). L'aile la plus à l'est est prolongée au nord par un long auvent.
- De facture modeste, il possède une architecture simple, sans modénature ni ornementation. Seule une marquise en verre vient rythmer la façade principale.
- Le vide laissé au-devant des bâtiments contribue à leur mise en valeur, renforcée par la qualité paysagère.
- Le jardin se développe à l'est de la maison.
- La parcelle est close par un mur-bahut surmonté d'un grillage, percé de deux portails à vantaux ajourés, offrant des vues sur la cour, les platanes et les bâtiments.
- Cet ensemble, malgré sa modestie, témoigne des anciens modes d'habiter liés à l'histoire rurale de la commune.

Prescriptions

Éléments à préserver : l'ensemble bâti (le volume principal et les ailes latérales)

Elément Bâti Patrimonial

26bis, rue du Grisard

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Cette maison est implantée en front de rue, perpendiculairement à la voie. Sa façade principale est tournée à l'est, tandis que sa façade ouest est quasi accolée à un autre bâtiment adoptant la même disposition, à la symétrie.
- Le bâtiment se développe sur deux niveaux, surmontés d'un niveau de comble ajourés par de petits oculi. Elle est prolongée au sud par une petite extension, de moindre hauteur.
- Construite en pierre et pisé, elle possède une architecture soignée mais modeste, liée à son caractère rural : seuls les encadrements de baies et chainage d'angle sont soulignés.
- La maison est précédée par une cour végétalisée.
- La parcelle est close par un mur plein percé d'un portail à vantaux pleins. Toutefois, elle est fortement perceptible dans le paysage de la rue, grâce à la discontinuité bâtie et à la faible hauteur du mur d'enceinte.
- Elle participe ainsi à la qualité de la rue.

Prescriptions

Elément à préserver : la maison

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Ce bâtiment ancien est l'un des rares encore présents le long de la route historique (grande route de Lyon à Grenoble).
- Il constitue ainsi un événement sur la séquence, par son implantation en front de rue, son volume (contrastant avec les volumes des bâtiments d'activité) et son architecture soignée. Il est prolongé à l'est par un volume accolé, de moindre qualité, implanté en front de rue.
- Cette ancienne maison de maître s'implante sur une parcelle étroite développée dans la longueur. Elle est implantée en léger retrait d'alignement, étant précédée par un frontage privé couvert d'un auvent en verre et métal, soutenu par des consoles métalliques à volutes.
- Le frontage privé est clos sur rue par un mur bahut bas, surmonté d'une grille métallique ajourée, de belle facture, offrant des vues sur la maison.
- La maison se développe sur deux niveaux, surmontés d'un niveau de comble ajouré par des lucarnes. Elle est coiffée d'une toiture à quatre pans, animés par six lucarnes et couverte de tuiles.
- Le bâtiment possède une architecture soignée en façade principale, avec une modénature accentuée : encadrement des baies, bandeaux filants, corniche, chainage d'angle, fronton triangulaire surmontant l'entrée, décor surmontant les baies... Elle possède également une végétation grimpante, notamment en façade ouest.
- Un jardin se prolonge à l'arrière, avec des dépendances implantées en limite est et de nombreux boisements qui participent à sa qualité.
- Une gloriette marque l'angle nord-ouest de la parcelle et constitue un repère dans le paysage de la rue, avec sa toiture en ardoises et à épis de faitage en zinc. Elle se développe sur deux niveaux et possède des façades aveugles sur rue, masquées par des panneaux publicitaires qui perturbent sa qualité et celle de la maison. De facture modeste, elle possède tout de même quelques éléments notables, comme les décors de chainage d'angle ou encore un bandeau filant.
- Cette maison constitue une trace historique, un repère visuel dans le paysage banalisé et industrialisé de la route départementale.

Prescriptions

Elément à préserver : la maison



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Nom : Les Tilleuls

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison est située sur une parcelle d'angle, au carrefour du chemin de Saint-Bonnet-de-Mure et de la route de Toussieu.
- Le bâtiment s'implante en retrait d'alignement. Il est flanqué à l'ouest d'une extension organisée en un volume de plain pied. D'autres dépendances sont présentes en limite est de la parcelle, implantées parallèlement au mur de propriété.
- La maison se développe sur trois travées et deux niveaux surmontés d'un niveau de comble, suivant une symétrie axiale. En effet la travée centrale est mise en valeur par un ressaut de toiture et un balcon d'apparat au premier étage.
- La maison est de facture modeste avec une architecture tout de même relativement soignée : décor de chainage d'angle harpé, encadrement des baies, entablement avec faïence, garde-corps en fer forgé ouvragé...
- La parcelle est végétalisée et close par un mur bahut surmonté d'une clôture métallique barreaudée, percé d'un portail à piles en pierre et vantaux métalliques ajourés.
- La maison constitue un repère dans le carrefour et un élément remarquable dans le hameau rural de la Fouillouse.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison, le mur de clôture et le principe de portail.



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble bâti est situé dans le tissu urbain historique semi-continu de la Grande Rue de Saint-Priest. Implanté en front de rue, parallèlement à la voie, il se compose de plusieurs bâtiments :

< Un corps principal qui s'apparente à la typologie des maisons des champs, organisés sur trois travées verticales et trois niveaux, coiffées d'un toit à quatre pans, couvert de tuiles. De facture modeste, on note la présence de quelques détails architecturaux comme des traces d'encadrement de baies peints, des pentures en fer forgé aux volets... Ce volume constitue l'élément principal de cet ensemble, un repère dans le paysage de la rue, par sa hauteur (un niveau supplémentaire par rapport aux autres constructions avoisinantes).

< Au sud de la maison, sont présentes d'autres bâtiments, d'anciennes dépendances qui se développent de façon successive dans la profondeur de la parcelle.

< La maison est flanquée au nord d'un corps de logis plus bas d'un niveau, de facture modeste. Ce volume est prolongé par un portail composé de piles en pierre et de vantaux métalliques semi-pleins. Il ferme une cour communiquant avec le jardin développé à l'ouest.

< Enfin un dernier volume est situé au nord de la cour. Implanté perpendiculairement à la voie, il s'agit d'anciennes dépendances, notamment la grange.

- Le jardin et les boisements se développent à l'ouest des bâtiments. Autrefois la parcelle s'étendait beaucoup plus à l'ouest et a été, par la suite, loti par un ensemble pavillonnaire, aujourd'hui rue Louise Michel.

- Cet ensemble participe à la qualité paysagère de la rue, par la végétation couvrante sur la façade et surtout la perception des boisements, implantés dans le jardin, perceptibles au travers du portail. Il témoigne également des anciens modes d'habiter et des activités agricoles qui participaient à l'identité de la commune.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison et les dépendances au nord, de part et d'autre du portail.



Elément Bâti Patrimonial

17, montée de Chambéry

Références

Typologie : Corps de ferme

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Cet ancien corps de ferme est implanté en retrait d'alignement et perpendiculairement à la montée de Chambéry. Il est situé sur une parcelle d'angle, implantée au carrefour de la rue du Puits Vieux et de la Montée de Chambéry.
- Il se prolonge par un corps de ferme perpendiculaire, situé au nord-est de la parcelle et qui se développe également dans la longueur.
- Le corps de ferme situé montée de Chambéry est orienté à l'ouest, côté cour et jardin, offrant une façade borgne à l'est. Il est prolongé au nord par une grange ouverte.
- Le bâtiment se développe sur deux niveaux surmontés d'un niveau de comble ajouré par un oculus sur le pignon. Le corps de ferme, construit en pierre et pisé, est de facture modeste avec une architecture fonctionnelle, sans ornementation ni modénature.
- La parcelle est close par un mur bahut en pierre surmonté d'une grille métallique en partie festonnée, prolongé à l'ouest par un mur plein. Il est percé d'un portail à piles en pierre et à vantaux de même facture que la grille.
- La parcelle est en partie végétalisée à l'ouest, en écho à la parcelle voisine possédant de nombreux boisements fortement visibles depuis la rue.
- Par son implantation à un carrefour et au pied de la montée, la maison bénéficie d'une forte perception depuis l'espace public.

Prescriptions

Eléments à préserver : le corps de ferme, le mur de clôture (mur plein et mur bahut avec clôture) et le portail



Références

Typologie : Immeuble

Nom : Casermont

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine
- Social et d'usage



Caractéristiques à retenir

Contexte

L'immeuble est lié à la société Maréchal, usine de tissage et filature. Cette usine se développe tout d'abord à Vénissieux, à partir de 1874 par Eugène Maréchal. Au début des années 1920, les frères Henri et Alexandre Maréchal acquièrent 12 hectares de terrains à Saint-Priest, entre la route d'Heyrieux et les voies ferrées. La ville va alors être complètement transformée et révolutionnée par le développement de l'usine et va ainsi lui permettre d'entrer dans l'ère industrielle.

L'entreprise, par manque de main d'œuvre locale, embauche de nombreux italiens, un fort besoin de logement se fait alors sentir afin d'accueillir cette nouvelle population. Les frères Maréchal suivent alors le courant paternaliste, lié à l'ère industrielle de l'époque, et créent une cité composée de chalets, de villas pour les cadres et des immeubles collectifs nommés casermonts. De nombreux autres équipements collectifs accompagnent la cité : école, infirmerie, lavoir, coopérative agricole, salle des fêtes et château d'eau.

La cité fournit de forts avantages sociaux et permet de maintenir la main d'œuvre sur place. L'entreprise connaît des difficultés suite au krach boursier de 1929 et lors du décès accidentel d'Henri Maréchal qui survient la même année. Après des aléas financiers, l'usine ferme définitivement en 2011. La cité ouvrière est détruite progressivement à partir des années 1960, notamment au sud de la rue Garibaldi.

Il reste aujourd'hui peu d'éléments témoignant de l'existence de cette cité, notamment les maisons des cadres (composées de deux logements) situées entre la route d'Heyrieux et la rue Garibaldi et un casermont.

Description

Faisant partie des derniers vestiges de la cité Maréchal, le casermont du 6 rue Garibaldi, se développe selon un plan en équerre, avec une partie plus longue le long de la rue Garibaldi.

Le bâtiment est bordé par les rues des Tulipes et des Bégonias, noms donnés en honneur d'Henri Maréchal qui était passionné par les fleurs. Cet immeuble de faibles dimensions s'élève sur deux niveaux et est surmonté d'une toiture à quatre pans en tuile de terre cuite. Implanté en retrait de la rue Garibaldi, l'espace libre offre des jardins privés en premier plan, participant à la qualité paysagère de la rue.

À l'image des cités ouvrières de l'époque, les façades sont fonctionnelles, simples et sans modénature. Le rythme est donné par la régularité des percements composant une façade ordonnancée. Le long de la rue Garibaldi, plusieurs petits volumes et vérandas se sont ajoutés au fil du temps, le long de la façade.

Côté cours, la façade, possède un balcon filant le long des deux façades. Quelques caractéristiques architecturales sont à citer comme les volets métalliques pliants, encore présents à certaines fenêtres, ou encore la présence de cheminées en toiture.

Élément Bâti Patrimonial

6, rue Garibaldi

Caractéristiques à retenir

Les logements sont prolongés au rez-de-chaussée par des jardins en lanières qui se développent au sud de la parcelle. Ils sont fermés par des clôtures ajourées dont certaines d'origine sont encore présentes. Celles-ci sont en béton, parfois peint, composé d'un mur bahut surmonté d'une clôture en béton à motif vertical. Elles sont situées en front de rue mais également sur les limites latérales des parcelles. On retrouve ce même motif sur les maisons des cadres et notamment dans le paysage de la route d'Heyrieux, donnant une plus grande cohérence à la permanence de la lecture de la cité originelle.

Ce petit immeuble marque le paysage urbain et témoigne de la cité et des usines Maréchal qui ont fortement influencées le développement architectural, urbain et historique de la ville.

Prescriptions

Éléments à préserver : Le bâtiment



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Sociale et d'usage
- Historique



Caractéristiques à retenir

La maison, située dans le centre historique, tient l'angle des rues du Payet et Jacques Reynaud. Elle fut construite en 1925 par Henri Pollini, maçon italien. Implantée à l'alignement de la rue du Payet, la maison est mise à distance de la rue Jacques Reynaud par une contre-allée et un petit espace paysager. Mitoyenne sur ses façades nord et ouest, elle s'élève sur trois niveaux et est couronnée par une toiture à deux pans avec croupettes.

L'édifice marque le paysage urbain par la présence d'une tourelle en encorbellement, couverte d'une toiture en zinc à plusieurs pans, dans l'angle du bâtiment. Un atlante soutient la tourelle et fait référence à Atlas portant le Monde sur ses épaules. Cette statue n'était au départ qu'un simple support de consolidation mais fut, par la suite, habillé de ciment afin de former l'atlante. Des bandeaux encerclent cette tour ronde marquant chaque étage. Les ouvertures présentes sur la tourelle sont divisées en plusieurs carreaux aux couleurs multiples.

La façade sud possède une travée d'ouverture avec une porte d'accès au rez-de-chaussée. La façade est se compose de deux travées dont une qui ne possède qu'une seule ouverture au rez-de-chaussée. D'autres éléments sont à relever tels que la sous-face en bois de la toiture avec des poutres bois en saillie, les volets métalliques pliants, la bichromie entre les bandeaux, les appuis en saillie des baies, un léger soubassement et le fond de façade.

La maison dénote dans le tissu d'origine rural de la rue du Payet qui utilise un vocabulaire architectural plus simple et développe des formes urbaines plus basses. Elle s'inscrit ainsi comme un marqueur urbain dans le centre historique.

Prescriptions

Eléments à préserver : La maison



Références

Typologie : Corps de ferme

Valeurs :

- Paysagère



Caractéristiques à retenir

Le corps de ferme s'implante le long de la rue de la Cordière, voie historique qui correspond à l'ancien chemin dit de Saint-Priest à la Fouillouse, dans un contexte qui a fortement muté au cours du siècle dernier. Autrefois, d'autres fermes étaient présentes le long de cet axe, un peu plus au nord-ouest. Jusqu'aux années 1970, le bâtiment était entièrement entouré de terres agricoles et de quelques fermes éparpillées. Entre 1964 et 1975, le territoire connaît de fortes mutations et les anciennes terres agricoles laissent progressivement place à de grands ensembles de logements sociaux, construits dans les quartiers de Bel Air, Cordière et Ménival.

Le bâtiment, composé de deux niveaux, se développe en peigne perpendiculairement à la rue, sur une parcelle en lanière. Dessiné, selon un plan rectangulaire, il est surmonté d'une toiture à quatre pans, recouverte de tuiles en terre cuite. Implanté à l'alignement de la rue au nord, les façades principales se développent à l'est et à l'ouest. Elles disposent de peu d'ouvertures, lesquelles sont implantées de façon non régulière, caractéristique typique de l'architecture rurale qui répond à une logique fonctionnelle. En façade sud, un appentis est accolé à la façade.

Le corps de ferme est divisé en deux parties sur sa longueur. Il accueille ainsi le corps de logis initial au nord qui se prolonge au sud, dans la même volumétrie, par la grange comme en témoigne le grand porche qui lui donne accès. Par ses dimensions l'ouverture témoigne de son ancien usage agricole. Les matériaux utilisés sont pour la plupart locaux (pierre et pisé). L'ensemble est simple et modeste, marqué par une absence d'ornementation. Certains éléments apportent toutefois un peu de rythme tels que les volets en bois ou encore la présence de cheminées.

Des jardins se développent de part et d'autre de la maison, côté est et ouest.

Le corps de ferme marque ainsi le paysage urbain par sa présence en tant que témoin du passé rural de Saint Priest.

Prescriptions

Eléments à préserver : Le corps de ferme

